



Le Saint-Siège

**LETTRE DU PAPE JEAN PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE CORÉE PRÈS LE SAINT-SIÈGE
À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION
DES LETTRES DE CRÉANCE***

Jeudi 14 mars 2002

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est avec plaisir que je vous accueille au Vatican et que je reçois les Lettres de Créance qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Corée près le Saint-Siège. Je vous suis très reconnaissant pour les salutations que vous me transmettez de la part du Président Kim Dae-jung, et je vous prie de bien vouloir lui transmettre mes meilleurs vœux. J'assure le gouvernement et tous les citoyens de Corée de ma profonde estime, et j'offre mes prières pour le bien de la nation, dont je n'ai pas oublié la merveilleuse hospitalité au cours de mes visites en 1984 et en 1989.

Monsieur l'Ambassadeur, votre pays vit actuellement une étape très délicate dans les relations entre le Nord et le Sud et nous devons espérer que la récente preuve de bonne volonté et de progrès, bien que mince, pourra croître et ne sera pas empêchée par des préoccupations qui ne sont pas directement liées au bien-être de tout le peuple coréen. Comme vous l'avez vous-même souligné, des changements importants ont eu lieu dans la péninsule, tandis que les gouvernements de Séoul et de Pyongyang progressent vers la réconciliation de la nation coréenne tout entière, quelle que soit la forme que l'organisation politique prendra. Il s'agit d'un processus difficile et complexe ayant des implications importantes pour la région et le monde entier.

Il est vrai que dans un monde toujours plus interdépendant, aucune région ne peut éviter d'être profondément influencée par le cadre plus général des relations et des événements mondiaux, mais il n'est pas moins vrai que ce qui a lieu dans une région a des répercussions immédiates sur les autres. C'est précisément pour cette raison que la Communauté internationale a besoin de trouver des moyens efficaces d'équilibrer toutes les forces en présence sur la scène internationale, où les acteurs commerciaux, financiers et médiatiques exercent de plus en plus

une part de l'autorité qui appartenait autrefois exclusivement au domaine de la vie publique et politique.

La configuration changeante de la Communauté internationale représente un grand défi pour la fonction et la mission de la diplomatie, dont vous êtes précisément appelé, Monsieur l'Ambassadeur, à exercer l'art au nom de votre pays. En raison des changements dans les rapports entre le commerce et le gouvernement, par exemple, les relations extérieures et le commerce se confondent souvent. Cela est sans doute inévitable, mais on court le risque de se concentrer uniquement sur l'économie et de réduire les relations entre les nations et les peuples à des transactions commerciales motivées presque exclusivement par le profit et la recherche de l'intérêt. La diplomatie a besoin de maintenir son idéal élevé de servir le développement intégral des peuples et de toute la famille humaine, conformément à son objectif. La diplomatie a un rôle important à jouer pour assurer que les relations et les politiques internationales sont toutes basées sur une compréhension solide et éclairée de la personne humaine et de la société humaine, telles que la présente la Charte de l'Organisation des Nations unies, et en particulier la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Dans ce contexte, l'Eglise catholique est présente et active sur la scène internationale afin de servir le développement intégral des peuples, tel que l'ordonne l'Évangile. Vous êtes pleinement conscient, Monsieur l'Ambassadeur, qu'au cœur de l'Eglise réside une éthique de communion entre les individus, les peuples, leurs communautés et institutions. C'est sa longue expérience d'une telle éthique qui confère à l'Eglise sa compétence dans les mécanismes du dialogue et de la solidarité, si nécessaires en cette période critique de l'histoire. Parler de dialogue et de solidarité signifie se faire l'écho de ce que j'ai souligné dans le [*Message pour la Journée mondiale de la Paix*](#), à laquelle vous avez fait référence: il ne peut y avoir de paix sans justice et de justice sans pardon. L'Eglise catholique qui est en Corée est profondément engagée à témoigner du caractère inséparable de la justice, du pardon et de la paix, afin d'aider tous les Coréens à poursuivre le chemin du dialogue et de la solidarité, qui seul peut conduire à une nouvelle ère de concorde.

Monsieur l'Ambassadeur, tandis que vous assumez vos responsabilités au sein de la communauté diplomatique accréditée près le Saint-Siège, je vous présente mes meilleurs voeux pour le succès de votre mission et je vous assure que les divers bureaux de la Curie romaine seront prêts à vous assister dans l'accomplissement de celle-ci. Sur vous-même et sur le bien-aimé peuple coréen, j'invoque cordialement une abondance de Bénédiction de Dieu tout-puissant.

* *L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.17 p.4

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana